



1^{ère} année de Licence

Portail STAPS

Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

**ÉCOLE UNIVERSITAIRE
DE PREMIER CYCLE
PARIS-SACLAY**

Présentation et objectif de la formation

L'objectif général des Licences STAPS de l'Université Paris-Saclay est de favoriser la connaissance des pratiques physiques et sportives, l'accès à une culture scientifique pluridisciplinaire pour une meilleure connaissance et compréhension des pratiques, et l'acquisition de compétences professionnelles dans les différents parcours proposés dans ces Licences.

- + La 1^{ère} année constitue un tronc commun pour tous les étudiants du domaine, la 2^{ème} année comprend encore une base d'enseignements communs à tous les étudiants ainsi qu'un début de spécialisation et la 3^{ème} année est hautement spécialisée.
- + La Licence STAPS se décline en quatre mentions : Education et motricité (EDM), Entraînement sportif (ES), Activité physique adaptée et santé (APAS), Management du Sport (MS).



Spécialité sportive

Dès sa création, la Faculté des Sciences du Sport a fait le choix d'intégrer dans ses programmes de formation en Licence une spécialisation dans une discipline sportive sous la forme d'enseignements pratiques et théoriques au cours des 6 semestres de la Licence et dans la même discipline sportive, soit un volume de 250 heures.

Ces enseignements sont accompagnés d'un stage de 50 heures dans une structure fédérale dans la 2^{ème} année de licence.

Plusieurs conventions accompagnent ces formations, permettant aux étudiants ayant répondu à un ensemble d'exigences d'obtenir par équivalence des diplômes fédéraux en Badminton, Rugby, Volley-ball et Natation.



Compétences

Les compétences, communes aux Licences STAPS, sont développées par l'étudiant au cours de son cursus universitaire :

- + Usages digitaux et numériques
- + Exploitation de données à des fins d'analyse
- + Expression et communication écrites et orales dans plusieurs langues
- + Positionnement vis à vis d'un champ professionnel
- + Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle structurée
- + Analyse d'une situation relative à l'activité physique et/ou sportive d'un groupe de sujets et d'une organisation
- + Élaboration et planification de projets et de programmes, visant la transformation d'une situation relative à l'activité physique et/ou sportive
- + Encadrement de séances collectives d'activités physiques et/ou sportives tout public en situation de face à face pédagogique

Des compétences complémentaires et spécifiques à chacune des Licences STAPS seront développées suite à la validation de la 1^{ère} année dans le portail STAPS.

Admission

Public visé

- + Le portail STAPS est ouvert aux titulaires du baccalauréat (général, technologique), ainsi qu'aux titulaires d'un diplôme équivalent.
- + 4 compétences sont spécialement attendues d'un élève entrant en STAPS : disposer de compétences scientifiques (sciences de la vie, sciences humaines et sociales), savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite afin de pouvoir développer un raisonnement argumenté (rédaction de documents de synthèse ou de mémoires et en assurer la présentation orale), disposer de compétences sportives et manifester de l'intérêt pour l'exercice de responsabilité collective, associative ou citoyenne.

Modalités de candidature

- + La candidature se fait en ligne : procédure nationale via la plateforme Parcoursup.
- + Plusieurs critères sont pris en compte pour l'étude du dossier de candidature, notamment les résultats académiques ; la motivation et la cohérence du projet du candidat ; l'engagement citoyen, associatif et sportif.
- + La formation accueille environ 320 étudiants en 1^{ère} année.

Organisation des enseignements

Organisation générale

- + L'organisation de la 1^{ère} année de Licence, appelée portail STAPS, se compose d'un tronc commun dans le domaine des STAPS au cours des deux premiers semestres et d'une spécialisation dans une des mentions proposée dès la deuxième année de Licence.
- + Des unités d'enseignements (UE) de connaissance des milieux d'intervention et de pré-professionnalisation amènent progressivement l'étudiant à pouvoir faire un choix éclairé et motivé de son parcours dès la 2^{ème} année de Licence ou en Licence professionnelle.

Spécialité sportive

- + Le programme de la Licence STAPS intègre une spécialité sportive tout au long des 6 semestres (soit 250h d'enseignements pratiques et théoriques dans une discipline sportive) visant des connaissances et compétences techniques, tactiques et/ou artistiques ainsi qu'une pré-professionnalisation dans le domaine de l'intervention.

-  + Parmi les activités physiques et sportives proposées, l'étudiant peut choisir sa spécialité dans la liste suivante : Athlétisme, Badminton, Basket-ball, Danse, Escalade, Football, Handball, Gymnastique, Judo, Natation, Rugby, Tennis et Volley-ball.

Sportifs de haut niveau

+ Pour les sportifs de haut niveau, des contrats pédagogiques sont établis entre l'étudiant, la Faculté des Sciences du Sport et la structure du sportif (CREPS, Pôle...) pour lui permettre de suivre dans les meilleures conditions possibles son double projet Sport – Études universitaires.

+ En fonction des situations particulières, ces contrats peuvent intégrer par exemple : l'aménagement de l'emploi du temps, le choix prioritaire des groupes de TD et Travaux Pratiques TP, l'aménagement du cursus, ...

+ Pour prétendre au statut d'athlète de haut niveau, les sportifs doivent figurer sur les listes, *Espoirs ou Elite*, du Ministère de la Jeunesse et des Sports..

Programme du portail STAPS 1^{ère} année

Enseignements	ECTS	Cours (h)	TD (h)
Semestre 1	30	73h30	174h30
Sciences du sport, de la motricité et du mouvement humain			
Sciences biologiques du corps en mouvement : BAP	9	40h30	33h
Sciences du comportement et APSA : Psychologie et neuroscience	5	19h30	24h
Sciences sociales et APSA	4	13h30	13h30
Culture sportive : pratique et théorie des activités physiques, sportives et artistiques			
Spécialité Sportive	6		44h
Polyvalences Sportives	6		60h
Semestre 2	30	69h30	181h
Sciences du sport, de la motricité et du mouvement humain			
Sciences biologiques du corps en mouvement : BAP	5	27h	19h30
Sciences du comportement et APSA : Psychologie et neuroscience	5	19h30	19h30
Sciences sociales et APSA	8	23h	38h
Culture sportive : pratique et théorie des activités physiques, sportives et artistiques			
Spécialité Sportive	6		44h
Polyvalences Sportives	6		60h

Les méthodes d'évaluation

-  + Un examen final, appelé Epreuve Ecrite Finale (en décembre/ janvier puis en mai), et qui peut prendre différentes formes : commentaire, analyse de texte, dissertation, question...
-  + Un contrôle continu effectué dans le cadre de travaux dirigés : question de cours, présentation orale.

Débouchés

Taux de réussite

63,5 % des étudiants de 1^{ère} année (portail STAPS) réussissent leurs examens.

Poursuite d'études

-  + A la sortie de la 1^{ère} année (Portail STAPS), les étudiants peuvent poursuivre dans la mention de Licence STAPS qui correspond à leur projet professionnel. Les 4 mentions proposées à l'Université Paris-Saclay sont : Education et motricité (EM), Entraînement sportif (ES), Activité physique adaptée et santé (APAS), Management du Sport (MS).
-  + Il est également possible d'intégrer une école de kinésithérapie, d'ostéopathie ou de podologie selon un classement établi à partir des notes obtenues aux examens de fin de 1^{ère} année (uniquement pour les ceux entrés par l'accès kiné) ou de candidater au concours d'accès santé pour ceux entrés par LAS..
-  + Enfin, les étudiants peuvent aussi choisir de se réorienter vers des Licences Double-Diplôme de l'Université Paris-Saclay.



Informations pratiques

Contacts

Responsable formation

marion.chestier@universite-paris-saclay.fr

Secrétariat pédagogique

portail.staps@universite-paris-saclay.fr

Responsable des sports et sportifs de haut niveau

Ivan Dury : ivan.dury@universite-paris-saclay.fr

Orientation et Insertion Professionnelle

Orientation et construction du projet d'étude

accueil.oip@universite-paris-saclay.fr

Stage, alternance, emploi, réseau des diplômés

insertion.professionnelle@universite-paris-saclay.fr

Campus d'Orsay - 01 69 15 54 47

Bât. 333 - 1er étage - rue du Doyen André Guinier - Orsay (91)

Lieu d'enseignement

Faculté des Sciences du Sport

Bâtiment 335, Rue Pierre de Coubertin, 91440 Bures-sur-Yvette

RER B, station Bures-sur-Yvette



© Christophe Peus, Université Paris-Saclay